



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

C/105/6

Original : anglais
4 septembre 2014

CONSEIL

Cent cinquième session

DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR

SOUMISE PAR SAVE THE CHILDREN

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUmise PAR SAVE THE CHILDREN**

1. Par lettre datée du 1^{er} mai 2014, dont une copie est reproduite à l'annexe I, la Directrice générale de Save the Children International a officiellement demandé que le statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM soit accordé à son organisation. La réponse du Directeur général, datée du 14 juillet 2014, est reproduite à l'annexe II. Cette demande sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la 105^e session du Conseil.
2. Cette question relève de l'article 10 du Règlement du Conseil, qui dispose que le Conseil peut admettre à ses réunions, à leur demande, des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, s'occupant de migration, de réfugiés ou de ressources humaines, en qualité d'observateurs.
3. Un projet de résolution correspondant sera soumis au Conseil lorsque cette question appellera une décision.

Annexe I

**LETTRE DATEE DU 1^{ER} MAI 2014 ADRESSEE PAR LA DIRECTRICE GENERALE
DE SAVE THE CHILDREN INTERNATIONAL AU DIRECTEUR GENERAL DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS**

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer aux contacts noués entre l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Save the Children.

Les programmes et activités mis en œuvre par l'OIM dans le domaine de la migration intéressent vivement Save the Children, et nous souhaitons établir des relations plus étroites avec votre organisation.

J'ai le plaisir de vous informer que Save the Children souhaite prendre part aux travaux de l'Organisation internationale pour les migrations en obtenant le statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM. Je vous saurais gré de bien vouloir faire le nécessaire pour présenter cette demande au Conseil pour examen.

Save the Children dirige le Groupe interinstitutions sur les enfants en déplacement, qui a été créé en 2011 à la suite d'une conférence mondiale tenue à Barcelone en octobre 2010. Ce groupe est composé des organismes suivants : OIM, OIT, Plan international, Save the Children, Terre des Hommes, Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT), Environnement et développement du Tiers Monde (ENDA), HCR, UNICEF, World Vision et Oak Foundation, ainsi que d'experts et de chercheurs.

Dans cette perspective, et depuis 2011, Save the Children a élaboré en coopération avec l'OIM plusieurs mesures de sensibilisation couronnées de succès, par exemple à l'occasion de la Journée de débat général organisée par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies sur les droits des enfants dans le contexte des migrations internationales (Genève – septembre 2012) et du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement (3-4 octobre 2013). En outre, d'un point de vue programmatique, Save the Children coopère étroitement avec l'OIM dans le cadre de programmes de migration mis en œuvre dans un certain nombre de pays et de régions, dont le bassin méditerranéen, l'Afrique orientale et australe, l'Asie du Sud et de l'Est et l'Amérique latine.

Pour ce qui est de la priorité thématique des *enfants en déplacement*, nous abordons la question de la migration des enfants sous un angle global, en définissant le groupe cible de notre action comme regroupant des enfants qui se déplacent pour diverses raisons, de leur plein gré ou non, à l'intérieur d'un pays ou d'un pays à l'autre, avec ou sans leurs parents ou d'autres personnes s'occupant d'eux à titre principal, dont le déplacement, s'il peut ouvrir des possibilités, les expose aussi au risque (ou à un risque accru) d'exploitation économique ou sexuelle, d'abus, d'abandon et de violences.

Cette définition et cette approche ont reçu l'aval de plusieurs organismes coopérant avec Save the Children au sein du Groupe interinstitutions sur les enfants en déplacement, parmi lesquels l'OIM. Elles orientent notre action dans ce domaine, conformément à notre mission de sauver des vies d'enfants, de lutter pour leurs droits et de les aider à réaliser leur potentiel.

Avec mon collègue Valerio Neri, Directeur général de Save the Children Italie, nous vous remercions pour votre attention.

[Formule de politesse]

Annexe II

**LETTRE DATEE DU 14 JUILLET 2014 ADRESSEE PAR LE
DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE
POUR LES MIGRATIONS A LA DIRECTRICE GENERALE DE
SAVE THE CHILDREN INTERNATIONAL**

Madame,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre du 1^{er} mai 2014 par laquelle vous demandez le statut d'observateur pour Save the Children auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

C'est avec satisfaction que je prends acte des relations qu'entretiennent Save the Children et l'OIM dans le domaine de la migration. En outre, j'apprécie vivement la contribution de Save the Children à l'élaboration, en coopération avec l'OIM, de mesures de sensibilisation couronnées de succès à l'occasion de la Journée de débat général consacré aux droits de tous les enfants dans le contexte des migrations internationales, organisée par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies en 2012, et du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, en 2013. La création, à la suite de la Conférence internationale sur la protection et le soutien des enfants en déplacement tenue à Barcelone en 2010, du Groupe interinstitutions sur les enfants en déplacement sous la conduite de Save the Children, auquel participe l'OIM, est un exemple de notre détermination à protéger et à soutenir ces enfants. C'est pourquoi, je ne doute pas que nos deux organisations pourraient tirer profit d'un renforcement de leurs relations déjà étroites et cordiales, surtout au vu des discussions en cours au sujet d'un accord de coopération entre nos organisations.

Il sera possible de prendre les dispositions nécessaires pour saisir le Conseil de votre demande à sa prochaine session ordinaire, qui se tiendra à Genève du 25 au 28 novembre 2014. Un document approprié présentant officiellement votre demande sera communiqué à tous les Etats Membres et observateurs avant cette session. Je ne manquerai pas de vous en faire parvenir un exemplaire, avec les ultimes détails et précisions concernant les questions de procédure relatives à la session du Conseil.

Vous recevrez en outre une invitation officielle à cette session, au cours de laquelle la demande de statut d'observateur déposée par Save the Children sera présentée aux Etats Membres.

C'est avec grand plaisir que j'ai reçu votre demande de statut d'observateur. Aussi, permettez-moi de vous exprimer ma profonde satisfaction à la perspective d'un resserrement des liens entre nos deux organisations.

[Formule de politesse]